

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

LE COIN DU MIROIR

37 rue de LONGVIC
21000 DIJON

AUDIT GESTION CONSEIL

Dijon / St-Apollinaire | T. 03 80 63 03 00
Savigny-lès-Beaune | contact@agcweb.net
Saulieu • Dole | www.agcweb.net

SAS d'Expertise-Comptable au Capital de 900 000 Euros / R.C.S. Dijon 017 351 370 / NAF 6920Z

SOMMAIRE

Rapport de présentation	3
Comptes annuels	4
États financiers détaillés	19
Documents fiscaux	30

COMPTE RENDU DE TRAVAUX DE L'EXPERT-COMPTABLE

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 25/03/2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association LE COIN DU MIROIR relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

→ Total du bilan : **4 119 197,24 Euros**
→ Chiffre d'affaires : **155 913,00 Euros**
→ Résultat net comptable : **107 043,13 Euros**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Estelle QUANEUX
Expert-comptable diplômée

#SIG01_70_112#



COMPTES ANNUELS



AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LES-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net

LE COIN DU MIROIR

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	291 593		291 593	7,08	291 593	6,50
. Constructions	7 537 320	5 277 720	2 259 600	54,86	2 612 617	58,26
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 325 889	361 731	964 158	23,41	973 982	21,72
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes	51 555		51 555	1,25		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations	275		275	0,01	183	0,00
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres immobilisations financières	4 880		4 880	0,12	4 880	0,11
TOTAL (II)	9 211 511	5 639 451	3 572 060	88,72	3 883 255	88,59
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	28 110	15 184	12 926	0,31	12 052	0,27
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	122 709		122 709	2,98	163 095	3,64
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances	155 280		155 280	3,77	97 632	2,18
Charges constatées d'avance	6 494		6 494	0,16	8 143	0,18
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	249 729		249 729	6,06	320 320	7,14
TOTAL (III)	562 322	15 184	547 138	13,26	601 242	13,41
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	9 773 832	5 654 635	4 119 197	100,00	4 484 497	100,00

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

LE COIN DU MIROIR

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	18	0,00	18	0,00
. Fonds propres complémentaires	406 559	9,87	198 237	4,42
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	107 043	2,60	208 322	4,65
Situation nette (sous total)	513 620	12,47	406 577	9,07
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	1 916 960	46,54	2 243 146	50,02
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 430 580	59,01	2 649 722	59,09
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	132 408	3,21	147 496	3,28
TOTAL (II)	132 408	3,21	147 496	3,28
PROVISIONS				
Provisions pour risques	6 000	0,15		
Provisions pour charges	812 262	19,72	812 262	18,11
TOTAL (III)	818 262	19,86	812 262	18,11
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			16 556	0,37
Emprunts et dettes financières diverses	520 000	12,62	520 000	11,60
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 508	1,81	162 319	3,62
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	96 849	2,35	113 341	2,53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 152	0,68		
Autres dettes	18 438	0,45	61 720	1,38
Produits constatés d'avance			1 081	0,02
TOTAL (IV)	737 947	17,91	875 016	19,51
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 119 197	100,00	4 484 497	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

LE COIN DU MIROIR

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations	300	0,02	320	0,02	-20	-6,24
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	49 046	2,65	21 032	1,01	28 014	133,20
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	106 868	5,75	327 370	15,75	-220 502	-67,35
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	1 234 928	66,61	1 108 880	53,36	126 048	11,37
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions	15 596	0,84	23 828	1,15	-8 232	-34,54
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles	585	0,03			585	N/S
Utilisations des fonds dédiés	147 496	7,95	165 319	7,95	-17 823	-10,77
Autres produits	243 487	13,13	441	0,02	243 046	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 798 305	97,00	1 647 190	79,26	151 115	9,17
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises	15 326	0,83	11 225	0,54	4 101	36,53
Variations stocks	-462	-0,01	-2 578	-0,11	2 116	82,08
Autres achats et charges externes	532 794	28,74	588 323	28,31	-55 529	-9,43
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	55 175	2,98	67 677	3,26	-12 502	-18,46
Salaires et traitements	413 165	22,29	420 886	20,25	-7 721	-1,82
Cotisations sociales	152 524	8,23	155 752	7,49	-3 228	-2,05
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	396 599	21,39	394 869	19,00	1 730	0,44
Dotations aux provisions	6 000	0,32			6 000	N/S
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles						
Reports en fonds dédiés	132 408	7,14	147 496	7,10	-15 088	-10,22
Autres charges	5 904	0,32	5 952	0,29	-48	-0,80
Total des charges d'exploitation (II)	1 709 433	92,21	1 789 602	86,11	-80 169	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	88 872	4,79	-142 413	-6,84	231 285	162,40
PRODUITS FINANCIERS:						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	5 591	0,30	16 763	0,81	-11 172	-66,64
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change			3 050	0,15	-3 050	-100,00
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (III)	5 591	0,30	19 813	0,95	-14 222	-71,77
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 078	0,05	-424	-0,01	1 502	354,25
Différences négatives de change	11 667	0,63			11 667	N/S
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

LE COIN DU MIROIR

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)	12 745	-424	13 169	N/S
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-7 154	20 237	-27 391	-135,34
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	81 718	-122 176	203 894	168,89
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Total des produits exceptionnels (V)	50 000	411 154	-361 154	-87,63
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Total des charges exceptionnelles (VI)		69 755	-69 755	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	50 000	341 399	-291 399	-85,34
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	24 675	10 901	13 774	126,36
Total des produits (I + III + V)	1 853 896	2 078 157	-224 261	-10,78
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 746 853	1 869 835	-122 982	-6,57
EXCEDENT OU DEFICIT	107 043	208 322	-101 279	-48,61
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	49 600	62 800		
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	49 600	62 800		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	49 600	62 800		
Personnel bénévole				
TOTAL	49 600	62 800		

AUDIT GESTION CONSEIL SAS



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LES-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net

PREAMBULE

L'association LE COIN DU MIROIR a pour buts la production et l'exposition d'œuvres d'art contemporain, l'enrichissement du patrimoine public en ce domaine, la promotion, la diffusion et la formation à l'art comme à la pensée d'aujourd'hui, la réflexion et l'expérimentation dans le domaine de l'ingénierie culturelle, la promotion et l'administration d'actions culturelles et artistiques dans le domaine des arts vivants.

La nature des activités réalisées est :

- Expositions d'art contemporain
- Médiation d'exposition
- Formation professionnelle destinée à tout public

Les moyens mis en œuvre pour réaliser son objet sont les suivants :

- Centre d'art contemporain
- Bureau de graphisme
- Collection d'œuvres contemporaine
- Département lié à la production d'œuvres, majoritairement à travers une procédure de commande (Art et Société)
- Département lié à la production et la diffusion de spectacles vivants et musiques nouvelles (Nouvelles Scènes)
- Expositions « hors les murs »

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 119 197,24 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 107 043,13 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement de l'ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et modifiés par voie de règlements ultérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Au titre du présent exercice, il est fait application pour la première fois du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les principales évolutions liées à ce règlement sont les suivantes :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel, notamment comptabilisation des résultats de cession d'immobilisations en résultat d'exploitation ;
- Suppression de la technique de transferts de charges, comptabilisation en chiffre d'affaires ou en déduction des charges concernées ;
- Modification du plan de comptes ;
- Réduction des modèles des états financiers, qui conduit à un changement de présentation du bilan et du compte de résultat.

L'entrée en vigueur du règlement a eu pour principaux impacts sur les comptes clos le 31 décembre 2025 :

Le résultat exceptionnel :

- L'association a cédé au cours de l'exercice des immobilisations, dégageant ainsi une plus-value de 585 euros. Cette plus-value a été traitée en résultat d'exploitation, alors qu'elle aurait auparavant été traitée en résultat exceptionnel.

- La quote-part de subventions d'investissement reprise au résultat de l'exercice, qui était comptabilisée en produits exceptionnels à hauteur de 338 260 euros en 2024, est comptabilisée en produits d'exploitation sur la ligne "Concours publics et subventions" à hauteur de 336 661 euros en 2025.

- Les recettes de mécénat, qui étaient comptabilisées en résultat exceptionnel à hauteur de 72 512 euros en 2024, sont comptabilisées en produits d'exploitation sur la ligne "Autres produits" à hauteur de 203 567 euros en 2025.

- Les amendes et pénalités, qui étaient comptabilisées en charges exceptionnelles à hauteur de 90 euros en 2024, sont comptabilisées en charges d'exploitation sur la ligne "Autres charges" à hauteur de 150 euros en 2025.

Les transferts de charges :

- En 2024, ils figuraient dans les poste "Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charges", à hauteur de 10 035 euros. Ils correspondaient à des aides forfaitaires liées au personnel à hauteur de 2 226 euros, à des refacturations de charges à hauteur de 3 948 euros, ainsi qu'à des remboursements d'indemnités d'assurance à hauteur de 3 860 euros.

- En 2025, l'entité a perçu des remboursements d'indemnités d'assurance qui apparaissent au poste "Autres produits", à hauteur de 2 275 euros.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Type	Durée	
Terrains	Non amortissable	
Constructions	de 05 à 40 ans	Linéaire
Matériel et outillage industriels	de 03 à 05 ans	Linéaire
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 20 ans	Linéaire
Matériel de transport	05 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05 ans	Linéaire
Mobilier	08 ans	Linéaire
Œuvres d'art	Non amortissable	

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 137 138	70 128	910	9 206 356
Immobilisations financières	5 063	92		5 155
TOTAL	9 142 201	70 220	910	9 211 511

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	4 924 703	353 018		5 277 720
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	33 872	3 220	910	36 182
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	245 167	20 221		265 388
Matériel de transport	30 710			30 710
Matériel de bureau et informatique	24 494	4 956		29 450
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	5 258 946	381 415	910	5 639 451
TOTAL GENERAL (I+II)	5 258 946	381 415	910	5 639 451

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	27 648	462		28 110
TOTAL	27 648	462		28 110

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	4 880		4 880
Créances de l'actif circulant :			
Créances usagers	122 709	122 709	
Autres créances	155 280	155 280	
Charges constatées d'avance	6 494	6 494	
TOTAL	289 363	284 483	4 880

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	2 572
Subventions/financements	20 000
Autres produits à recevoir	89 371
TOTAL	111 943

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours	15 596	15 184	15 596	15 184
Comptes de tiers				
Comptes financiers				
TOTAL	15 596	15 184	15 596	15 184

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	198 254	208 322			406 577
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	208 322	-208 322	107 043		107 043
Dont générosité du public					
Situation nette	406 577		107 043		513 620
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	2 243 146		10 476	336 661	1 916 960
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	2 649 722		117 519	336 661	2 430 580
TOTAL dont générosité du public					

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public	147 496	132 408	147 496			132 408	
TOTAL	147 496	132 408	147 496			132 408	

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions obligatoires similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	812 262	6 000		812 262
TOTAL (II)	812 262	6 000		818 262
TOTAL GENERAL (I+II)	812 262	6 000		818 262
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		6 000		

Les autres provisions pour risques et charges correspondent à l'engagement de dons d'œuvre d'arts.

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	520 000		520 000	
Fournisseurs	74 508	74 508		
Dettes fiscales et sociales	96 849	96 849		
Dettes sur immobilisations	28 152	28 152		
Autres dettes	18 438	18 438		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	737 947	217 947	520 000	

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	65 606
Dettes fiscales et sociales	38 408
Autres dettes	11 938
TOTAL	115 952

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions reçues

Les subventions comptabilisées en produits d'exploitation sont les suivantes :

Nature	31/12/2025	31/12/2024
Subventions issues de financements publics - état	325 266	317 568
Subventions issues de financements publics – collectivités territoriales	573 000	566 193
Subventions issues de financements privés		225 118
Quote-part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice	336 661	*
Total	1 234 927	1 108 879

* La quote-part de subvention d'investissement virée au résultat de l'exercice était inscrite en produits exceptionnels en 2024, à hauteur de 338 260 euros.

Les subventions issues de financements privés comptabilisées en 2024 comprenaient :

- un versement de 193 k€ provenant de la Fondation de France, issu du programme Friends of Fondation de France, qui est un organisme sans but lucratif créé pour permettre à tout donateur domicilié aux États-Unis de faire un don à une association ou un projet porté par une structure française, en bénéficiant du cadre fiscal américain.
- un versement de 31 k€ provenant de la dévolution suite à la liquidation de la Fondation de Bourgogne placée sous l'égide de la Fondation de France

Les subventions d'investissements comptabilisées en fonds propres sont les suivantes :

Nature	31/12/2025	31/12/2024
Subventions issues de financements publics - état	10 476	3 090
Total	10 476	3 090

Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie de contributions volontaires correspondant :

- A des heures de bénévolat de la part des membres de bureau. Ces contributions sont considérées comme non significatives et ne sont pas comptabilisées.
- A des dépenses prise en charges par les partenaires. Ces dépenses représentent un total de 49 600 euros au titre de 2025 et ont fait l'objet d'une comptabilisation.

Résultat exceptionnel

L'association avait reçu une somme de 50 000 euros d'une autre association pour la réalisation d'un projet d'exposition. Cette autre association ayant été liquidée en 2025, la dette a été soldée par un produit exceptionnel au cours de l'exercice 2025.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	3	
Non cadres	9	
TOTAL	12	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 750 euros.



ÉTATS FINANCIERS DETAÎLLES

AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LES-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net

LE COIN DU MIROIR

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés,						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	291 593		291 593	7,06	291 593	6,50
2110000000 TERRAIN GRANCEY-LE-CHATEAU	156 043		156 043	3,79	156 043	3,48
2111000000 TERRAIN DIJON RUE DE LONGVIC	97 000		97 000	2,35	97 000	2,16
2111500000 TERRAIN CUSSEY-LES-FORGES	13 000		13 000	0,32	13 000	0,29
2111600000 TERRAIN MARCILLY-SUR-TILLE	5 550		5 550	0,13	5 550	0,12
2111700000 TERRAIN DIJON RUE DE LA PREFECTURE	20 000		20 000	0,49	20 000	0,45
. Constructions	7 537 320	5 277 720	2 259 600	54,86	2 612 617	58,26
2131000000 CONSTRUCTION DIJON RUE QUENTIN	47 259		47 259	1,15	47 259	1,05
2131010000 CONSTRUCTION DIJON RUE DE LONGVIC USINE	880 644		880 644	21,38	880 644	19,64
2131100000 CONSTRUCTION DIJON RUE DE LONGVIC TRAVAUX	6 397 124		6 397 124	155,30	6 397 124	142,65
2131110000 CONSTRUCTION MARCILLY-SUR-TILLE ENTREPO	33 600		33 600	0,82	33 600	0,75
2133120000 CONSTRUCTION DIJON RUE DE LA PREFECTURE	178 692		178 692	4,34	178 692	3,98
2813100000 AMORT. CONSTRUCTION DIJON RUE DE LONGVIC U		543 050	-543 050	-13,17	-521 033	-11,61
2813110000 AMORT. CONSTRUCTION DIJON RUE DE LONGVIC T		4 635 214	-4 635 214	-112,52	-4 315 388	-96,22
2813120000 AMORT. CONSTRUCTION MARCILLY-SUR-TILLE ENT		20 708	-20 708	-0,49	-18 468	-0,40
2813310000 AMORT. CONSTRUCTION DIJON RUE DE LA PREFEC		78 749	-78 749	-1,90	-69 814	-1,55
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 325 889	361 731	964 158	23,41	973 982	21,72
2150000000 MATERIEL DIJON RUE DE LONGVIC	25 055		25 055	0,61	8 405	0,19
2150200000 MATERIEL DIJON RUE DE LONGVIC SALLE DE PROJ	27 362		27 362	0,66	28 272	0,63
2181000000 AGENCEMENTS DIJON RUE DE LONGVIC	84 292		84 292	2,05	84 292	1,88
2181010000 AGENCEMENTS DIJON RUE DE LONGVIC USINE	2 459		2 459	0,06	2 459	0,05
2181100000 AGENCEMENTS DIJON RUE QUENTIN	295 984		295 984	7,19	295 984	6,60
2181200000 AGENCEMENTS MARCILLY-SUR-TILLE	5 473		5 473	0,13	5 473	0,12
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT	30 710		30 710	0,75	30 710	0,68
2183000000 MATERIEL INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE	26 642		26 642	0,65	25 369	0,57
2184000000 MOBILIER	15 000		15 000	0,36	15 000	0,33
2185000000 OEUVRES ACQUISES EN 1990	40 878		40 878	0,99	40 878	0,91
2185010000 OEUVRES ACQUISES EN 1991	35 460		35 460	0,86	35 460	0,79
2185020000 OEUVRES ACQUISES EN 1992	48 789		48 789	1,16	48 789	1,08
2185030000 OEUVRES ACQUISES EN 1993	32 014		32 014	0,78	32 014	0,71
2185040000 OEUVRES ACQUISES EN 1994	29 735		29 735	0,72	29 735	0,66
2185050000 OEUVRES ACQUISES EN 1995	24 002		24 002	0,58	24 002	0,54
2185060000 OEUVRES ACQUISES EN 1996	14 600		14 600	0,35	14 600	0,33
2185070000 OEUVRES ACQUISES EN 1997	4 563		4 563	0,11	4 563	0,10
2185080000 OEUVRES ACQUISES EN 1998	11 778		11 778	0,29	11 778	0,26
2185090000 OEUVRES ACQUISES EN 1999	26 250		26 250	0,64	26 250	0,59
2185100000 OEUVRES ACQUISES EN 2000	16 193		16 193	0,39	16 193	0,36
2185140000 OEUVRES ACQUISES EN 2004	24 878		24 878	0,60	24 878	0,55
2185150000 OEUVRES ACQUISES EN 2005	104 970		104 970	2,55	104 970	2,34
2185160000 OEUVRES ACQUISES EN 2006	31 194		31 194	0,76	31 194	0,70
2185170000 OEUVRES ACQUISES EN 2007	28 914		28 914	0,70	28 914	0,64
2185180000 OEUVRES ACQUISES EN 2008	24 851		24 851	0,60	24 851	0,55
2185220000 OEUVRES ACQUISES EN 2012	4 740		4 740	0,12	4 740	0,11
2185230000 OEUVRES ACQUISES EN 2016	29 886		29 886	0,73	29 886	0,67
2185240000 OEUVRES ACQUISES EN 2020	5 087		5 087	0,12	5 087	0,11
2185250000 OEUVRES ACQUISES EN 2024	69 500		69 500	1,69	69 500	1,55
2185260000 OEUVRES ACQUISES EN 2025	650		650	0,02		
2185500000 OEUVRES ACQUISES ANTERIEUR	203 979		203 979	4,95	203 979	4,55
2815020000 AMORT. MATERIEL DIJON RUE DE LONGVIC SALLE		27 362	-27 362	-0,65	-28 272	-0,62
2815410000 AMORT. MATERIEL DIJON RUE DE LONGVIC		8 821	-8 821	-0,20	-5 600	-0,11
2818100000 AMORT. AGENCEMENTS DIJON RUE DE LONGVIC		72 053	-72 053	-1,74	-67 285	-1,49
2818110000 AMORT. AGENCEMENTS DIJON RUE QUENTIN		186 108	-186 108	-4,61	-171 203	-3,61
2818120000 AMORT. AGENCEMENTS DIJON RUE DE LONGVIC U		7 226	-7 226	-0,17	-6 679	-0,14

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

LE COIN DU MIROIR

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
28182000000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT		30 710	-30 710	-0,74	-30 710	-0,67
28183000000 AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE		23 581	-23 581	-0,56	-20 500	-0,45
28184000000 AMORT. MOBILIER		5 870	-5 870	-0,13	-3 995	-0,08
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes	51 555		51 555	1,26		
23100000000 IMMOBILISATIONS EN COURS	51 555		51 555	1,26		
Immobilisations financières						
. Participations	275		275	0,01	183	0,00
26100000000 PARTS SOCIALES	275		275	0,01	183	0,00
. Autres immobilisations financières	4 880		4 880	0,12	4 880	0,11
27500100000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS CREDIT COOPERATIF	4 880		4 880	0,12	4 880	0,11
TOTAL (II)	9 211 511	5 639 451	3 572 060	66,72	3 883 255	66,58
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	28 110	15 184	12 926	0,31	12 052	0,27
37100000000 STOCK MARCHANDISES	28 110		28 110	0,68	27 648	0,62
39710000000 PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCK		15 184	-15 184	-0,36	-15 596	-0,34
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	122 709		122 709	2,98	163 095	3,64
41100000000 CLIENTS	120 137		120 137	2,92	139 651	3,11
41810000000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 572		2 572	0,06	23 444	0,52
. Autres créances	155 280		155 280	3,77	97 632	2,18
40100000000 FOURNISSEURS	1 124		1 124	0,03	4 601	0,10
44173000000 SUBVENTION A RECEVOIR CONSEIL REGIONAL	20 000		20 000	0,49	20 000	0,45
44520000000 TVA COLLECTEE INTRACOMMUNAUTAIRE	864		864	0,02	864	0,02
44566100000 TVA DEDUCTIBLE S/ ABS	1 643		1 643	0,04	2 284	0,05
44567000000 CREDIT DE TVA A REPORTER	36 509		36 509	0,89	10 434	0,23
44586000000 TVA S/ FACTURES NON PARVENUES	10 757		10 757	0,26	9 631	0,21
44820000000 ETAT PRODUIT A RECEVOIR	46 597		46 597	1,13		
44870000000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR					41 787	0,83
46710000000 DEBITEURS DIVERS PAR	37 287		37 287	0,91		
46710400000 FDF/DON18/87104/2C2PCUISEAU ETUDE	500		500	0,01	500	0,01
46737500000 FDF/DON2020/112375/BIBLIOGRANCEY					3 000	0,07
46755700000 FDF ROLIN/TAILET/BERGER					3 032	0,07
46778800000 FDF/DON2020/105788/F. VARINI /ETU					1 500	0,03
Charges constatées d'avance	6 494		6 494	0,16	8 143	0,18
48600000000 CHARGES CONSTATES D'AVANCE	6 494		6 494	0,16	8 143	0,18
Disponibilités	249 729		249 729	6,06	320 320	7,14
51110000000 CB A ENCAISSER STRIPE					46	0,00
51200000000 SOCIETE GENERALE	11 188		11 188	0,27	8 255	0,18
51200100000 SOCIETE GENERALE COMPTE SUR LIVRET	55 845		55 845	1,36	157 969	3,52
51210000000 CREDIT COOPERATIF	3 817		3 817	0,09	4 279	0,10
51220000000 SOCIETE GENERALE ART ET SOCIETE	4 989		4 989	0,12	239	0,01
51230000000 CREDIT MUTUEL	36		36	0,00	409	0,01
51240100000 SOCIETE GENERALE ART ET SOCIETE LIVRET A	37 615		37 615	0,91	76 811	1,71
51240200000 SOCIETE GENERALE ART ET SOCIETE COMPTE SUR	32 583		32 583	0,79	102	0,00
51260000000 SOCIETE GENERALE USD	97 628		97 628	2,37	54 881	1,22
51880000000 INTERETS A RECEVOIR	5 487		5 487	0,13	16 661	0,37
53000000000 CAISSE LIBRAIRE	100		100	0,00	196	0,00
53000100000 CAISSE DOLLARS	40		40	0,00	40	0,00
53020000000 CAISSE BILLETTERIE	40		40	0,00	281	0,01
53030000000 CAISSE BAR	22		22	0,00	152	0,00
53040000000 CAISSE BUREAU	340		340	0,01		
TOTAL (III)	562 322	15 184	547 138	13,28	601 242	13,41
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

LE COIN DU MIROIR

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2025				31/12/2024	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	9 773 832	5 654 635	4 119 197	100,00	4 484 497	100,00

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

LE COIN DU MIROIR

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires	18 0,00	18 0,00
10130200000 FUSION NOUVELLES SC NES SYMN	18 0,00	18 0,00
. Fonds propres complémentaires	406 559 9,87	198 237 4,42
10240000000 AUTRES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	406 559 9,87	198 237 4,42
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Excédent ou déficit de l'exercice	107 043 2,60	208 322 4,65
Situation nette (sous total)	513 620 12,47	406 577 9,07
Subventions d'investissement	1 916 960 46,54	2 243 146 50,02
13110000000 SUB. INVEST. DRAC BFC	826 600 20,07	826 600 18,43
13111000000 SUB. INVEST. DRAC BFC RUE QUENTIN	150 000 3,84	150 000 3,34
13112000000 SUB. INVEST. CONSEIL REGIONAL BFC RUE QUENTIN	150 000 3,84	150 000 3,34
13120000000 SUB. INVEST. FEDER	237 000 5,75	237 000 5,28
13130000000 SUB. INVEST. VILLE DE DIJON	987 500 23,97	987 500 22,02
13140000000 SUB. INVEST. CONSEIL DEPARTEMENTAL 21	843 250 20,47	843 250 18,80
13150000000 SUB. INVEST. FONDATION DE BOURGOGNE AMENAGEMENT USINE	222 000 5,39	222 000 4,95
13160000000 SUB. INVEST. CONSEIL REGIONAL BFC	720 500 17,49	720 500 16,07
13170000000 SUB. INVEST. FNDAT	740 000 17,96	740 000 16,50
13180000000 SUB. INVEST. GRAND DIJON	887 500 21,55	887 500 19,79
13190000000 SUB. INVEST. FONDATION DE BOURGOGNE	200 000 4,86	200 000 4,46
13191000000 SUB. INVEST. FONDATION DE FRANCE	240 000 5,83	240 000 5,35
13192000000 SUB. INVEST. VILLE DE DIJON	89 000 2,16	89 000 1,98
13193000000 SUB. INVEST. FDS BG	367 189 9,31	367 189 9,19
13194000000 SUB. INVEST. FONDATION DE FRANCE RUE QUENTIN	37 500 0,91	37 500 0,84
13198000000 SUB. INVEST. AMENAGEMENT ACCUEIL	3 559 0,09	3 559 0,08
13198100000 SUB. INVEST. CONSEIL REGIONAL BFC POSTE MEDIATRICE		4 296 0,10
13199000000 SUB. INVEST. FONDATION DE BOURGOGNE OEUVRES	38 000 0,92	38 000 0,85
13199100000 SUB. INVEST. DRAC BFC EQUIPEMENT	3 090 0,08	3 090 0,07
13199200000 SUB. INVEST. VILLE DE DIJON AUDIT	5 238 0,13	
13199300000 SUB. INVEST. CONSEIL REGIONAL BFC AUDIT	5 238 0,13	
13911000000 AMORT. SUB. INVEST. DRAC BFC	-599 647 -14,55	-558 317 -12,44
13911100000 AMORT. SUB. INVEST. DRAC BFC RUE QUENTIN	-96 140 -2,32	-88 785 -1,97
13911200000 AMORT. SUB. INVEST. CONSEIL REGIONAL BFC RUE QUENTIN	-96 140 -2,32	-88 785 -1,97
13912000000 AMORT. SUB. INVEST. FEDER	-171 929 -4,16	-160 079 -3,56
13913000000 AMORT. SUB. INVEST. VILLE DE DIJON	-717 602 -17,41	-668 227 -14,68
13914000000 AMORT. SUB. INVEST. CONSEIL DEPARTEMENTAL 21	-611 738 -14,84	-569 576 -12,68
13915000000 AMORT. SUB. INVEST. FONDATION DE BOURGOGNE AMENAGEMENT USINE	-161 047 -3,90	-149 947 -3,33
13916000000 AMORT. SUB. INVEST. CONSEIL REGIONAL BFC	-522 678 -12,68	-486 653 -10,84
13917000000 AMORT. SUB. INVEST. FNDAT	-536 824 -13,02	-499 824 -11,14
13918000000 AMORT. SUB. INVEST. GRAND DIJON	-643 827 -15,62	-599 452 -13,36
13919000000 AMORT. SUB. INVEST. FONDATION DE BOURGOGNE	-146 932 -3,56	-136 932 -3,04
13919100000 AMORT. SUB. INVEST. FONDATION DE FRANCE	-174 105 -4,22	-162 105 -3,60
13919200000 AMORT. SUB. INVEST. VILLE DE DIJON	-64 564 -1,56	-60 114 -1,33
13919300000 AMORT. SUB. INVEST. FDS BG	-266 373 -6,46	-248 013 -5,52
13919400000 AMORT. SUB. INVEST. FONDATION DE FRANCE TRAVAUX RUE QUENTIN	-24 040 -0,57	-22 201 -0,49
13919800000 AMORT. SUB. INVEST. AMENAGEMENT ACCUEIL	-1 141 -0,02	-951 -0,01
13998100000 AMORT. SUB. INVEST. CONSEIL REGIONAL BFC POSTE MEDIATRICE		-3 360 -0,06
13998200000 AMORT. SUB. INVEST. DRAC BFC EQUIPEMENT	-1 478 -0,03	-518 -0,00
TOTAL (I)	2 430 580 59,01	2 649 722 59,09
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	132 408 3,21	147 496 3,29
19400000000 FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	132 408 3,21	147 496 3,29
TOTAL (II)	132 408 3,21	147 496 3,29
PROVISIONS		
Provisions pour risques	6 000 0,15	
15110000000 PROVISIONS POUR LITIGES	6 000 0,15	

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

LE COIN DU MIROIR

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
Provisions pour charges	812 262	812 262
15270000000 15270000000		812 262
15880000000 PROVISIONS POUR DON		
TOTAL (III)	812 262	812 262
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		16 556
16412000000 EMPRUNT CREDIT MUTUEL 185 000 EUR - ECH 08.2025		15 547
16480000000 EMPRUNT DECALAGE		1 009
Emprunts et dettes financières diverses	520 000	520 000
16800000000 EMPRUNT LE CONSORTIUM UNLIMITED	520 000	520 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 508	162 319
40100000000 FOURNISSEURS	37 053	95 127
40810000000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	37 454	67 191
Dettes fiscales et sociales	96 849	113 341
42100000000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES		2 558
42820000000 DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	24 977	25 055
43100000000 URSSAF	14 023	16 665
43710000000 AUDIENS RETRAITE	2 906	3 393
43780000000 AXA RETRAITE	3 850	3 681
43780100000 AXA PREVOYANCE	2 478	2 828
43780200000 ACM MUTUELLE	420	485
43820000000 CHARGES SOCIALES PROVISIONNEES SUR CONGES A PAYER	11 597	11 711
43860000000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	1 834	3 866
44210000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	685	950
44400000000 ETAT - IMPOT SUR LES BENEFICES	13 771	10 901
44561900000 TVA DEDUCTIBLE S/ IMMOBILISATIONS	578	
44566200000 TVA DEDUCTIBLE INTRACOMMUNAUTAIRE	864	864
44570000000 TVA COLLECTEE 20%	18 054	19 460
44571000000 TVA COLLECTEE 5.5%	550	
44571100000 TVA COLLECTEE 10%	12	
44580000000 TVA A REGULARISER	251	4 477
44587000000 TVA S/ FACTURES A ETABLIR		2 922
44861000000 TAXE SUR LES SALAIRES		3 524
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 152	
40840000000 FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS - FACTURES NON PARVENUES	28 152	
Autres dettes	18 438	61 720
41910000000 CLIENTS ACOMPTE		5 220
46700100000 FDF POUR SOCIETES	6 500	6 500
46812200000 CREDITEURS DIVERS CAP	11 938	
46861500000 ANTIPODE		50 000
Produits constatés d'avance		1 081
48700000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		1 081
TOTAL (IV)	737 947	875 016
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 119 197	4 484 497
ENGAGEMENTS REÇUS		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		
ENGAGEMENTS DONNÉS		

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

LE COIN DU MIROIR

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations		300		0,02		320		0,02		-20		-6,24	
75610000000 COTISATIONS CDM		300		0,02		320		0,02		-20		-6,24	
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens		49 046		2,65		21 032		1,01		28 014		133,20	
70710100000 VENTES EDITIONS/OEUVRES TTC		2 050		0,11						2 050		N/S	
70711000000 VENTES EDITIONS/OEUVRES 5.5%		22 637		1,22		11 104		0,53		11 533		103,86	
70711100000 VENTES EDITIONS/OEUVRES 20%		12 033		0,65		9 728		0,47		2 305		23,69	
70711200000 VENTES EDITIONS/OEUVRES HORS MARGE		6 120		0,33						6 120		N/S	
70711300000 VENTE OEUVRE/EDITIONS MARGE 20%		1 275		0,07						1 275		N/S	
70720000000 VENTES BOUTIQUE PRODUCTION		210		0,01						210		N/S	
70720100000 VENTES MATERIEL 20%		3 851		0,21						3 851		N/S	
70721000000 VENTE BOISSONS 10%		870		0,05		200		0,01		670		335,00	
- Ventes de prestations de services		106 868		5,76		327 370		15,75		-220 502		-67,35	
70601000000 PRODUITS BILLETTERIE 10%		19 608		1,06		22 102		1,06		-2 494		-11,27	
70601100000 FORFAIT VISITE 20%		1 141		0,06		873		0,04		268		30,70	
70609900000 RECETTES BILLETTERIE EXO		760		0,04						760		N/S	
70611800000 PRESTATIONS DIVERSES 10%						120		0,01		-120		-100,00	
70611900000 PRESTATIONS DIVERSES 20%		7 274		0,39		33 686		1,62		-26 412		-78,40	
70612000000 PRESTATION TTC		10 653		0,57		107 199		5,16		-96 546		-90,06	
70613000000 COPRODUCTION TTC		9 088		0,49		15 912		0,77		-6 824		-42,88	
70620000000 PRESTATION GRAPHISME EXPORT						14 250		0,69		-14 250		-100,00	
70830000000 LOCATIONS FRAC + PRESSES		13 450		0,73		31 650		1,52		-18 200		-57,49	
70831000000 LOCATIONS SALLES HT PONCTUELLES		20 567		1,11		23 840		1,15		-3 273		-13,72	
70831100000 LOCATIONS SALLES STOCKAGE		12 000		0,65		59 700		2,87		-47 700		-79,89	
70850000000 AUTRES PRESTATIONS		8 134		0,44		15 543		0,75		-7 409		-47,66	
70850100000 REFACTURATION FRAIS TTC		4 193		0,23		2 495		0,12		1 698		68,06	
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		1 234 928		66,61		1 108 880		53,36		126 048		11,37	
74100000000 SUBVENTION DRAC		301 081		16,24		306 948		14,77		-5 867		-1,90	
74110000000 SUBVENTION VILLE DIJON		450 000		24,27						450 000		N/S	
74120000000 SUBVENTION REGION BFC		100 000		5,39						100 000		N/S	
74130000000 SUBVENTION DEPARTEMENT COTE D'OR		23 000		1,24						23 000		N/S	
74141000000 SUBVENTIONS SERVICES CIVIQUES		24 185		1,30		10 620		0,51		13 565		127,73	
74200000000 SUBVENTION VILLE DIJON						450 000		21,65		-450 000		-100,00	
74400000000 SUBVENTION REGION BFC						93 193		4,48		-93 193		-100,00	
74450000000 SUBVENTION FONDATION DE BOURGOGNE						31 007		1,49		-31 007		-100,00	
74500000000 SUBVNETION FONDATION DE FRANCE						194 111		9,34		-194 111		-100,00	
74700000000 SUBVENTION DEPARTEMENT COTE D'OR						23 000		1,11		-23 000		-100,00	
74710000000 QUOTE-PART DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RE		336 661		18,15						336 661		N/S	
- Ressources liées à la générosité du public													
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions		15 596		0,84		23 828		1,15		-8 232		-34,54	
78173000000 REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS DES STOCKS		15 596		0,84		13 793		0,66		1 803		13,07	
79111000000 TRANSFERTS DE CHARGES						3 860		0,19		-3 860		-100,00	
79120000000 REFACTURATION CHARGES EXTERNES 20%						3 948		0,19		-3 948		-100,00	
79140000000 TRANSFERTS DE CHARGES SOCIALES						2 226		0,11		-2 226		-100,00	
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles		585		0,03						585		N/S	
75710000000 PRODUIT DE CESSON DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET		585		0,03						585		N/S	
Utilisations des fonds dédiés		147 496		7,96		165 319		7,96		-17 823		-10,77	
78940000000 UTILISATIONS DES FONDS DEDIES		147 496		7,96		165 319		7,96		-17 823		-10,77	
Autres produits		243 487		13,13		441		0,02		243 046		N/S	
75800000000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		155		0,01		196		0,01		-41		-20,91	
75801000000 AUTRES PRODUITS - INDEMNITES		37 188		2,01						37 188		N/S	
75820000000 LIBERALITES RECUES		203 567		10,98						203 567		N/S	
75830000000 GAINS DE CHANGE SUR CREANCES COMMERCIALES		302		0,02		246		0,01		56		22,76	
75870000000 INDEMNITES D'ASSURANCE		2 275		0,12						2 275		N/S	

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

LE COIN DU MIROIR

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Total des produits d'exploitation (I)	1 798 305	1 647 190	151 115	9,17
CHARGES D'EXPLOITATION:				
Achats de marchandises	15 326	11 225	4 101	36,53
60711000000 ACHATS MARCHANDISES BOUTIQUE HT	3 575	3 823	-248	-6,48
60712000000 ACHATS OEUVRES HORS MARGE	6 120		6 120	N/S
60720000000 ACHATS LIVRES	5 632	7 402	-1 770	-23,90
Variations stocks	-462	-2 578	2 116	82,08
60370000000 VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	-462	-2 578	2 116	82,08
Autres achats et charges externes	532 794	588 323	-55 529	-9,43
60225000000 FOURNITURES DE BUREAU		3 739	-3 739	-100,00
60410000000 ACHATS PRESTATIONS EXTERIEURES HT	29 265	38 689	-9 424	-24,35
60410100000 ACHATS PRESTATIONS EXTERIEURES TTC	39 100	25 634	13 466	52,53
60410200000 ACHATS PRESTATIONS MOSSESIAN		62 250	-62 250	-100,00
60430000000 COPRODUCTION EXPOSITIONS & SPECTACLES	41 450	2 845	38 605	N/S
60480000000 PHOTOS/FILMS EXPOSITIONS HT	4 875	8 108	-3 233	-39,86
60480100000 PHOTOS/FILMS EXPOSITIONS TTC		1 109	-1 109	-100,00
60510000000 FOURNITURES MATERIELS EXPOSITIONS HT	21 370	3 966	17 404	438,83
60510200000 FOURNITURES MATERIELS EXPOSITIONS TTC	1 241	2 270	-1 029	-45,32
60510300000 FOURNITURES MATERIELS PEDAGOGIQUE HT	2 437	3 897	-1 460	-37,45
60510400000 FOURNITURES MATERIELS PEDAGOGIQUE TTC	157	1 477	-1 320	-89,36
60510600000 FOURNITURES MATERIELS MARCHE PUBLIC LYCEE 21	3 987	898	3 089	343,88
60520100000 FOURNITURES MATERIELS ART ET SOCIETE TTC	4 657	19 167	-14 510	-75,69
60610000000 ELECTRICITE, GAZ - RUE QUENTIN	1 223		1 223	N/S
60614000000 CARBURANT	522		522	N/S
60620000000 ELECTRICITE, GAZ, EAU - RUE DE LONGVIC	41 367	60 213	-18 846	-31,29
60620100000 ELECTRICITE, EAU - RUE COLSON	104	132	-28	-21,20
60620200000 ELECTRICITE, EAU - MARCILLY-SUR-TILLE	378	1 429	-1 051	-73,54
60630000000 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	6 562	7 299	-737	-10,09
60640000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	743		743	N/S
60640100000 FOURNITURES LOGICIELLES	1 307		1 307	N/S
61320100000 CHARGES LOCATIVES - RUE QUENTIN		1 568	-1 568	-100,00
61320300000 LOCATIONS IMMOBILIERES - RUE COLSON	9 600	9 600	0,00	0,00
61320400000 LOCATIONS IMMOBILIERES - RUE SAINT BON PARIS		-6 000	6 000	-100,00
61350000000 LOCATIONS PONCTUELLES MATERIELS ET VEHICULES	2 300	1 763	537	30,46
61351000000 LOCATIONS PONCTUELLES EXPOSITIONS	627		627	N/S
61354000000 LOCATIONS PHOTOCOPIEUR SHARP	3 278	3 000	278	9,27
61355000000 LOCATIONS CENTRALES, SIMS, IRCAMS	2 700	2 700	0,00	0,00
61356000000 LOCATIONS ENREGISTR., ECRAN, CAMERA	1 495	1 495	0,00	0,00
61357000000 LOCATIONS VIDEOSURVEILLANCE LOCAM	2 160	312	1 848	592,31
61400000000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	2 039		2 039	N/S
61520000000 ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS	12 882	20 253	-7 371	-36,38
61550000000 ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS	1 676	1 799	-123	-6,63
61550100000 REPARATIONS ENTRETIEN VEHICULES	700	2 129	-1 429	-67,11
61560000000 MAINTENANCES	16 480	10 971	5 509	50,21
61610000000 ASSURANCE MULTIRISQUES	12 987	11 004	1 983	18,02
61610100000 ASSURANCE VEHICULES	1 919	1 832	87	4,75
61630000000 ASSURANCE EXPOSITIONS	11 790	21 883	-10 093	-46,11
61640000000 ASSURANCE LOCATION MATERIEL	472	308	164	53,25
61800000000 DOCUMENTATION GENERALE	2 052	10	2 042	N/S
61850000000 FRAIS DE FORMATION	4 799	487	4 312	885,42
62110000000 PERSONNEL INTERIMAIRE	4 244		4 244	N/S
62211000000 HONORAIRES ARCHITECTES		-3 000	3 000	-100,00
62220000000 COMMISSIONS SUR VENTES	3 750	28 987	-25 237	-67,05
62260000000 HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	25 755	40 799	-15 044	-36,86
62260200000 HONORAIRES ART&STE TTC	6 600		6 600	N/S
62261000000 HONORAIRES DIVERS	9 559	7 173	2 386	33,26
62264000000 HONORAIRES CAC	6 750	6 400	350	5,47
62310000000 ANNONCES ET INSERTIONS		1 032	-1 032	-100,00
62311000000 ANNONCES SITE WEB	2 621	2 146	475	22,13

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

LE COIN DU MIROIR

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
62360000000 CATALOGUES & IMPRIMES	11 159	21 318	-10 159	-47,64
62380000000 DONS	1 189	2 381	-1 192	-50,05
62410000000 TRANSPORTS SUR ACHATS		737	-737	-100,00
62480000000 TRANSPORTS OEUVRES TTC	72 784	82 602	-9 818	-11,88
62480100000 TRANSPORTS OEUVRES HT	17 623	8 909	8 714	97,61
62480200000 FRAIS DE DOUANE TTC	4 956	3 164	1 792	56,64
62480300000 FRAIS DE DOUANE HT	4 781	3 636	1 145	31,48
62480400000 TRANSPORTS SUR VENTES		-699	699	-100,00
62510000000 FRAIS DE DEPLACEMENT GAUTHEROT	9 233	5 921	3 312	55,94
62510100000 FRAIS DE DEPLACEMENT GRAPHISTES		59	-59	-100,00
62510200000 FRAIS DE DEPLACEMENT TRONCY	1 522	2 807	-1 285	-45,77
62510300000 FRAIS DE DEPLACEMENT BONY		85	-85	-100,00
62510400000 FRAIS DE DEPLACEMENT AUTRES SALAIRES	3 438	6 711	-3 273	-48,76
62510500000 FRAIS DE DEPLACEMENT ART ET SOCIETE	182	109	73	66,97
62511000000 FRAIS DE DEPLACEMENT ECOLES	1 409		1 409	N/S
62542000000 FRAIS DE DEPLACEMENT ARTISTES, COMMISSAIRES	22 398	9 998	12 400	124,02
62560000000 FRAIS DE MISSIONS HT		519	-519	-100,00
62560200000 FRAIS DE MISSIONS TTC		191	-191	-100,00
62570000000 FRAIS DE RECEPTION HT	20 093	16 394	3 699	22,56
62610000000 FRAIS POSTAUX TTC	4 606	4 079	527	12,92
62610100000 FRAIS POSTAUX HT	23		23	N/S
62630000000 TELEPHONE/INTERNET	4 276	5 125	-849	-16,56
62700000000 FRAIS BANCAIRES	1 687	2 086	-399	-19,12
62720000000 FRAIS STRIPE	798	30	768	N/S
62780000000 FRAIS TICKETS RESTAURANTS	415	360	55	15,28
62810000000 COTISATIONS	25	25	0,00	0,00
62880000000 TRAITEMENT DES DECHETS	217		217	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	55 175	67 677	-12 502	-18,46
63110000000 TAXE SUR LES SALAIRES	-373	9 506	-9 879	-103,91
63330000000 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	5 777	10 578	-4 801	-45,38
63331000000 TAXE D'APPRENTISSAGE	2 679		2 679	N/S
63512000000 TAXE FONCIERE	45 299	43 277	2 022	4,67
63580000000 CFE	1 794	4 316	-2 522	-58,42
Salaires et traitements	413 165	420 886	-7 721	-1,82
64110000000 SALAIRES BRUTS	396 494	400 384	-3 890	-0,96
64120000000 PROVISION POUR CONGES A PAYER	-78	1 620	-1 698	-104,80
64130000000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	16 749	6 741	10 008	148,46
64140000000 PRIME PARTAGE DE LA VALEUR		8 600	-8 600	-100,00
64143000000 INDEMNITES DE RUPTURE CONVENTIONNELLE EXONEREE		3 541	-3 541	-100,00
Cotisations sociales	152 524	155 752	-3 228	-2,06
64510000000 COTISATIONS URSSAF	96 775	97 441	-666	-0,67
64550000000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	30 634	28 838	1 796	6,23
64563000000 CHARGES SOCIALES PROVISIONNES POUR CONGES A PAYER	-114	1 152	-1 266	-109,89
64580000000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	32	60	-28	-46,66
64580100000 COTISATIONS AXA MUTUELLE PREVOYANCE	8 400	8 442	-42	-0,49
64700000000 TICKETS RESTAURANT	11 176	11 352	-176	-1,54
64750000000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 398	1 071	327	30,53
64800000000 INDEMNITES DE STAGE		2 721	-2 721	-100,00
64810000000 INDEMNITES SERVICES CIVIQUES	4 222	4 675	-453	-9,68
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	396 599	394 869	1 730	0,44
68112000000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS COR	381 415	379 273	2 142	0,56
68173000000 DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS DES STOCKS	15 184	15 596	-412	-2,63
Dotations aux provisions	6 000		6 000	N/S
68150000000 DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	6 000		6 000	N/S
Reports en fonds dédiés	132 408	147 496	-15 088	-10,22
68940000000 REPORTS EN FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	132 408	147 496	-15 088	-10,22
Autres charges	5 904	5 952	-48	-0,80
65160000000 DROITS D'AUTEUR	1 175	3 852	-2 677	-68,48
65400000000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES		33	-33	-100,00
65600000000 PERTES DE CHANGE SUR CREANCES COMMERCIALES	356	1 697	-1 341	-79,01

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

LE COIN DU MIROIR

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
65801000000 AUTRES CHARGES - INDEMNITES	4 204	0,23			4 204	N/S
65820000000 PENALITES ET AMENDES	150	0,01			150	N/S
65880000000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	19	0,00	369	0,02	-350	-94,84
Total des charges d'exploitation (II)	1 709 433	92,21	1 789 602	86,11	-80 169	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	88 872	4,79	-142 413	-6,84	231 285	162,40
PRODUITS FINANCIERS:						
Autres intérêts et produits assimilés	5 591	0,30	16 763	0,61	-11 172	-66,64
76800000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	5 591	0,30	16 763	0,61	-11 172	-66,64
Différences positives de change			3 050	0,15	-3 050	-100,00
76600000000 GAINS DE CHANGE FINANCIERS			3 050	0,15	-3 050	-100,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et						
Total des produits financiers (III)	5 591	0,30	19 813	0,96	-14 222	-71,77
CHARGES FINANCIERES:						
Intérêts et charges assimilées	1 078	0,06	-424	-0,01	1 502	354,25
66116000000 INTERETS DES EMPRUNTS	1 078	0,06	-424	-0,01	1 502	354,25
Différences négatives de change	11 667	0,63			11 667	N/S
66600000000 PERTES DE CHANGE FINANCIERES	11 667	0,63			11 667	N/S
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et						
Total des charges financières (IV)	12 745	0,69	-424	-0,01	13 169	N/S
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-7 154	-0,38	20 237	0,97	-27 391	-135,34
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	81 718	4,41	-122 176	-5,87	203 894	166,89
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
77181000000 DONS			72 512	3,49	-72 512	-100,00
77500000000 PRODUIT DE CESSION DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES			382	0,02	-382	-100,00
77700000000 QUOTE-PART DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT VIREE AU RES			338 260	16,28	-338 260	-100,00
77880000000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000	2,70			50 000	N/S
Total des produits exceptionnels (V)	50 000	2,70	411 154	19,76	-361 154	-67,63
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
67120000000 PENALITES AMENDES			90	0,00	-90	-100,00
67520000000 VALEUR NETTE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS CEDEES			51	0,00	-51	-100,00
68710000000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS DES IMMO			115	0,01	-115	-100,00
68753000000 DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DONS			69 500	3,34	-69 500	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VI)			69 755	3,36	-69 755	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	50 000	2,70	341 399	16,43	-291 399	-65,34
Impôts sur les bénéfices (VIII)	24 675	1,33	10 901	0,52	13 774	126,36
69500000000 IMPOT SUR LES BENEFICES	24 675	1,33	10 901	0,52	13 774	126,36
Total des produits (I + III + V)	1 853 896	100,00	2 078 157	100,00	-224 261	-10,78
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 746 853	94,23	1 869 835	89,98	-122 982	-6,57
EXCEDENT OU DEFICIT	107 043	5,77	208 322	10,02	-101 279	-48,61

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

LE COIN DU MIROIR	COMPTE DE RÉSULTAT
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	49 600	62 800		
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	49 600	62 800		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	49 600	62 800		
Personnel bénévole				
TOTAL	49 600	62 800		



DOCUMENTS FISCAUX

AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LES-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise : <u>LE COIN DU MIROIR</u>		1 2					
Adresse de l'entreprise <u>37 rue de LONGVIC 21000 DIJON</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2 </u>					
Numéro SIRET * <u>3 2 4 6 2 1 6 5 5 0 0 0 2 0</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 5</u>					
		Boat 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	291 593	AO	291 593	
		Constructions	AP	7 537 320	AQ	5 277 720	2 259 600
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	52 417	AS	36 182	16 234
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 273 472	AU	325 548	947 924
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV	51 555	AW		51 555	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	275	CV	275		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	4 880	BI	4 880		
TOTAL (II)		EJ	9 211 511	BK	5 639 451	3 572 060	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	28 110	BU	15 184	12 926
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	122 709	BY	122 709	
		Autres créances (3)	BZ	155 280	CA	155 280	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	249 729	CG	249 729	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	6 494	CI	6 494	
		TOTAL (III)	CJ	562 322	CK	15 184	547 138
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW					
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM					
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	9 773 832	1A	5 654 635	4 119 197	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *				Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2026

Désignation de l'entreprise		LE COIN DU MIROIR		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 18)	DA	18		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	406 559		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	107 043		
	Subventions d'investissement	DJ	1 916 960		
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	2 430 580		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (III)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 000		
	Provisions pour charges	DQ	944 670		
	TOTAL (III)	DR	950 670		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ B1)	DV	520 000		
	Instrument financier à terme	DI			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	74 508		
	Dettes fiscales et sociales	DY	96 849		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	28 152		
	Autres dettes	EA	18 438		
Compte régularisé	EB				
	Produits constatés d'avance (4)				
TOTAL (IV)	BC	737 947			
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation *	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 119 197			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	BF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	217 947			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	BH				

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		LE COIN DU MIROIR				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	49 046	FB		FC	49 046	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	106 868	FH		FI	106 868	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	155 913	FK		FL	155 913	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 234 928	
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP	163 092	
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI	585	
	Autres produits (1) (11)					FQ	243 787	
	Total des produits d'exploitation (3) (I)						FR	1 798 305
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	15 326
Variation de stock (marchandises)*						FT	(462)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	532 794	
Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	55 175	
Salaires et traitements *						FY	413 165	
Cotisations sociales (10)						FZ	152 524	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { dotations aux amortissements * (14) dotations aux dépréciations					GA	381 415
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *					GC	15 184
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	138 408	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GY		
Autres charges (12)						GE	5 904	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 709 433	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	88 872	
Opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur dépréciations						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2	
Total des produits financiers (V)						GP	5 591	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	12 745	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 154)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	81 718	

(RENVIOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2052 SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LE COIN DU MIROIR		Néant ☐ *		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (7)		(VII)	HD	50 000		
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter - 7)		(VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	50 000		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	24 675		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 853 896		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 746 853		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	107 043		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
		Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 175	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8			
	Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1 2°, al 3)		HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			50 000			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise LE COIN DU MIROIR										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KP				
CORPORELLES	Terrains				KG	291 593	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	7 537 320	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	36 676	KT		KU	16 650		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	388 208	KW		KX				
		Matériel de transport *			KY	30 710	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	40 369	LC		LD	1 273			
		Emballages récupérables et divers *			LE	812 262	LF		LG	650			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	51 555			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	9 137 138	LO		LP	70 128			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	183	8V		8W	92		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	4 880	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	5 063	LR		LS	92				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	9 142 201	ØH		ØJ	70 220			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	291 593	LZ	291 593	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	7 537 320	MC	7 537 320	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	910	MK	52 417	ML	52 417	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	388 208	MO	388 208	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	30 710	MR	30 710	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	41 642	MU	41 642	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	812 912	MX	812 912	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	51 555	NB	51 555	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	910	NH	9 206 356	NI	9 206 356	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX		ØY	275	ØZ	275
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	4 880	2G	4 880		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	5 155	2H	5 155		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	910	ØL	9 211 511	ØM	9 211 510	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2026

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : LE COIN DU MIROIR

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice 2032-NOT-SD

SAGE Expert-comptables Janvier 2026 : EIR pré-paillable.

Désignation de l'entreprise <u>LE COIN DU MIROIR</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PI		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	4 924 703	PN	353 018	PO		PQ	5 277 720		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	33 872	QA	3 220	QB	910	QC	36 182		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	245 167	QE	20 221	QF		QG	265 388		
	Matériel de transport	QH	30 710	QI		QJ		QK	30 710		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	24 494	QM	4 956	QN		QO	29 450		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	5 258 946	QV	381 415	QW	910	QX	5 639 451		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	5 258 946	QP	381 415	QQ	910	QR	5 639 451		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilitisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES						
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements		N9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RJ	RV			
Autres immobilisations incorporelles		PN	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général des versements (NP + NQ + NR)		NW	Total général des versements (NS + NT + NU)		NY	Total général des versements (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NCT-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LE COIN DU MIROIR		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 50 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6O	6P	6Q
		6R	6S	6T	6U
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH	UI	
	UG	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2026

Extension 2

LE COIN DU MIROIR

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2026

Désignation de l'entreprise : LE COIN DU MIROIR		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UF	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
		4 880	4 880	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX	122 709	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	49 773
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	20 000
		Divers	VP	46 597
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	38 910	
	Charges constatées d'avance	VS	6 494	
	TOTAUX		VT	289 363
	REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	520 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	74 508	
Personnel et comptes rattachés		8C	24 977	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 108	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	13 771	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 309	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	685	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	28 152	
Groupe et associés (2)		VI		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	18 438	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	737 947	
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 547	
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL		
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SARL Experts-comptables janvier 2026 : Etat préliminaire.

Désignation de l'entreprise LE COIN DU MIROIR		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice N clos le : 31/12/2025			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	107 043		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sixies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2057-bis)		XX	XW	150	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39 13° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	24 675		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		I8		
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
						WO			
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	132 408		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS				
		Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1			
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
				TOTAL I		WR	264 276		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WH			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : ()		ZA	WW			
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)					WB			
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					I6			
	Majoration d'amortissement *					WZ			
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)		QV	Société d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 bis octies)	PA	XA	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 quinquies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 bis octies)	1F	Zone franche d'activité HQ (art. 44 quinquies bis)	XC		
	Entreprises nouvelles (44 novies)		L2	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies bis)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 quinquies bis)	PB		
			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 bis novies)	LS	France Ruralités - Renouveau - (FRF) (44 quinquies bis)	HT			
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis)		X9	dont déduction exceptionnelle simulatrice de conduite (art. 39 bis bis)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis bis C)	YC	XG	148 577
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)	YB	crédence déduite par le report sur un autre exercice	ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis E)	YE	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis F)	YL		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH	148 577
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	115 699		XJ		
		déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉPICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	115 699		XO		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2026
Extension

LE COIN DU MIROIR

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>LE COIN DU MIROIR</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	(0)
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	(0)
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	3 6 5 7 4
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2026

Désignation de l'entreprise : LE COIN DU MIROIR										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	208 322		– Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF	208 322				
	TOTAL I	ØF	208 322		Report à nouveau	ZG					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	208 322			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	– Sous-traitance						YT	148 540			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	19 297	XQ	24 198			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	4 244			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	52 415			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	303 397			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	532 794			
IMPÔTS ET TAXES	– CFE et CVAE						YW				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS		9Z	55 175			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	55 175			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	21 999			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	68 887			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2025) *						ØB	402 385			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social						JQ				
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social						JR				
	Revenu brut social (si le montant est négatif)						JS				
	Revenu brut social (si le montant est positif)						JT				

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059 A SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Designation de l'entreprise : LE COIN DU MIROIR Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*					
1 Matériel dijon ru	910		910		
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,50 %	0 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
I - Immobilisations*							
1	585	585	585				
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés		+				
	17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	20 CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (2)		585				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

IAQF Experts-comptables janvier 2026 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : LE COIN DU MIROIR

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *non-0* bis du CGI) ①

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *exclut-0* du CGI) ①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1				
	N 2				
	N 3				
	N 4				
	N 5				
	N 6				
	N 7				
	N 8				
	N 9				
	N 10				

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>LE COIN DU MIROIR</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LE COIN DU MIROIR

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2026

Désignation de l'entreprise: LE COIN DU MIROIR		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2025 et clos le: 31/12/2025		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YF	10,97
Dont apprentis		YF	0,70
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	155 913
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
TOTAL 1		OX	155 913
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante		OH	244 372
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		OF	898 266
Variation positive des stocks		OD	462
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	1 143 100
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	216 071
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	309 889
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	2 863
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	5 904
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	534 727
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	764 286
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	764 286
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	155 913
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 5
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 5

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

SAGE Experts-comptables janvier 2026 : état préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122025

N° SIRET

3 2 4 6 2 1 6 5 5 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

LE COIN DU MIROIR

ADRESSE (voie)

37 rue de LONGVIC

CODE POSTAL

21000

VILLE

DIJON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0
Total des lignes P1 + P2	P5		Total des lignes P3 + P4	P6	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SADE Experts-comptables Janvier 2026 : Etat préparatoire.

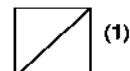
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122025

N° SIRET

3 2 4 6 2 1 6 5 5 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

LE COIN DU MIROIR

ADRESSE (voie)

37 rue de LONGVIC

CODE POSTAL

21000

VILLE

DIJON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

SAULE Expert-comptables Janvier 2026 : Est préparations.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2026 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Traiter à date du service</i>	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal ☒	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
LE COIN DU MIROIR 37 rue de LONGVIC 21000 DIJON			
SIRET	3 2 4 6 2 1 6 5 5 0 0 0 2 0	Mél : irene.bony@orange.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Activités de soutien au spectacle vivant		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	73 199
Bénéfice imposable à 15 %		42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 15 %			PV exonérées (art 238 quinquies)
Autres PV imposables à 15 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 saxis-D A	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 saxisdecies		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐			
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) : Base d'imposition CA : Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport (CTM) : Base d'imposition Taux d'imposition			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 100			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
AUDIT GESTION CONSEIL SAS 28 rue de la Redoute 21850 SAINT-APOLLINAIRE			
Tél: 03.80.63.03.00		Tél:	
ECF ☐	Prestataire :	Identité du déclarant :	
		Date : 07042026 Lieu : DIJON	
		Qualité et nom du signataire : résident Olivier DELCOURT	
		Signature :	

2026	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAOE Experts-comptables janvier 2025 : Bati préparateur.

2026		Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468	
<i>À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI</i> 1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %										
1	2	3	4	5	6	7				
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit				
						imposé sur le déficit de l'exercice 7a		imposé à 10 % 7b		
Total										
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement										
		Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total										

2026	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE			2069RCI
Exercice du 01 / 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			Néant	X
PME au sens communautaire				
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)				
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre				
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)				
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE				
Crédit d'impôt		Montant		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE				
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de présenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME				
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)				
Dont montant préfinancé				
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte				
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail				
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés				
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE				
Crédit d'impôt		Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM				
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)				
III - CAS PARTICULIERS				
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N			Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois			Montant	

(2026)

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

LE COIN DU MIROIR

[illegible]

(2026)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

LE COIN DU MIROIR

[illegible]

(2026)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

LE COIN DU MIROIR

[illegible]

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2026)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

LE COIN DU MIROIR 37 rue de LONGVIC 21000 DIJON
32462165500020
9002Z

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	115 699
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	42 500

l **III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

73 199

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

AUDIT GESTION CONSEIL

SIEGE SOCIAL DIJON

28 Rue de la Redoute
21850 SAINT-APOLLINAIRE
CS 37913 – 21079 DIJON CEDEX
03 80 63 03 00

SAULIEU

15 Rue de la Foire
21210 SAULIEU
03 80 60 03 00

SAVIGNY-LES-BEAUNE

8B Rue Jacques Germain
21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE
03 80 63 03 00

DOLE

7 Rue Joseph Thoret
39100 DOLE
03 80 63 03 00



contact@agcweb.net | www.agcweb.net